

# Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

**Marie Grenet, Elisabeth Rémy, Marine Canavèse et Nathalie Berthier**

**Des jardiniers à l'épreuve du sol urbain  
L'exemple de jardins collectifs en France**

*Gardeners Put to the Test of Urban Soil  
The Example of Community Gardens in France*

Attente citoyenne, mouvement militant, effet de mode : les jardins collectifs, à travers leurs déclinaisons et hybridations, se multiplient non seulement au sein des espaces urbains, mais également dans l'espace public, que ce soit dans les médias, les réseaux sociaux, le monde politique et associatif. Les jardins collectifs sont généralement restreints aux dents creuses, aux délaissés urbains et aux espaces en bord d'infrastructures jugés impropres à d'autres projets ou activités. La question de ces localisations s'unit à la problématique du passé industriel des villes et à leur dynamique (circulation, chauffage, altération des constructions et des matériaux) pour interroger la viabilité de ces terrains et la qualité de leurs sols, participant ainsi à l'émergence de controverses.

Il apparaît que l'ensemble des acteurs impliqués demeurent dans un contexte d'incertitudes autant dans le domaine scientifique - quels sont les polluants présents (sol, air, eau) et leurs effets ?, quelles connaissances sur les transferts des polluants vers les plantes, et surtout des plantes vers le consommateur ? -, dans le domaine juridique - quelles sont les responsabilités<sup>1</sup> de chaque acteur, ses obligations et ses recours ? - que dans celui des politiques sanitaires et des décisions publiques - quelles recommandations adopter, quelles activités valoriser et quelles procédures mettre en place ? Il s'agit d'abord de s'intéresser aux acteurs qui sont « attachés » à une controverse particulière ; pour cela, nous avons donc pris le parti, pour cet article, d'approcher ces controverses émergentes en empruntant le chemin des jardiniers. L'implication et le regard des usagers nous apparaissent comme centraux et premiers car non seulement ils sont les « premiers concernés » mais ils sont également détenteurs de l'expérience du vécu du jardin et des savoirs qui en résultent. Pour ce, deux recherches simultanées ont été menées dans les agglomérations de Lyon et de Paris<sup>2</sup>, ayant respectivement permis de s'entretenir avec 43<sup>3</sup> et 45 jardiniers au sein de 13 et 7 jardins ; une même enquête a été menée au sein de sept jardins lillois et d'un jardin nantais. Des visites régulières au jardin nous ont permis de compléter ces entretiens en observant leurs pratiques et leurs manières de vivre au jardin. Pour ne pas induire des réponses à des questions sur les risques que les jardiniers ne se posent peut-être pas (ou peu), nous sommes partis d'une enquête volontairement large sur le thème de la place du jardin dans son environnement urbain. Il s'agit donc de questionner les manières dont les contaminations<sup>4</sup> des sols sont gérées, vécues et perçues (ou non) par les jardiniers : à quelles formes de contaminations les jardiniers sont-ils les plus sensibles ? Comment appréhender le sol et sa qualité en ville ? En d'autres termes, l'analyse des dires, des faire et des savoir-faire des usagers permettra de saisir comment les jardiniers « font avec » la contamination des sols.

Pour décrire ces ajustements et arbitrages, nous engagerons trois notions, celles d'attachement/détachement en référence aux travaux d'Hennion (2004, 2010), celle de savoirs profanes (Wynne, 1999) et celle du « bien assez bon », c'est-à-dire ce qui paraît suffisant pour agir selon l'usage qui en est espéré (Becker, 2007, p. 125). Notre travail a surtout porté sur les postures individuelles des jardiniers. Or, lorsque nous venons sur les jardins, de nombreux mécanismes de groupe sont déjà en place avant la découverte de la contamination - y compris sur des jardins où la pollution est connue en amont, car le groupe de jardiniers peut avoir été mobilisé avant la création du jardin. Nos études décrivent certains de ces mécanismes qui ont pu être observés, mais il est évident que, parfois, telle ou telle posture est prise par un jardinier par opposition à un autre, ou au contraire pour

suivre un groupe. La relation individu/collectif au sein d'un même jardin est bien sûr très complexe et très variable d'un jardin à l'autre. Des changements de postures ont aussi été observés, soit vers l'accentuation, soit vers la minimisation des risques potentiels entre nos différentes visites, revirements sans doute issus de la dynamique interne du collectif que nous ne pouvons saisir dans toute sa complexité.

Peu visible, le sol qui pourtant conditionne ce qui pourra constituer le paysage urbain est peu étudié par les sciences sociales ; c'est sur cet élément fondateur et souvent sous-estimé que nous avons décidé de porter notre attention. Nous commencerons par analyser la façon dont sont vécus la découverte des contaminations et le travail individuel ou collectif nécessaire à la poursuite (ou non) du jardinage. Une fois que l'objet sol sera présenté dans son appropriation au sein des jardins, les discours et les pratiques seront analysés à partir desquels des postures types seront esquissées, selon le profil des jardiniers, leurs logiques d'action et le rôle qu'ils attribuent au jardin.

### **L'épreuve de la découverte de la contamination des sols**

La question de la contamination des sols et de la gestion de ses risques par les jardiniers nécessite de s'interroger sur ce qui fait problème pour les jardiniers. De fait, les discours et pratiques des profanes (Irwin A. et Wynne, 1996), qui nous intéressent ici, se construisent, s'enrichissent ou se justifient sur des discours d'experts réinterprétés et réappropriés en lien avec d'autres sources d'information et des observations empiriques (Rémy et Mallard, 2001). Mais quelles sont les « prises<sup>5</sup> » qui permettent aux jardiniers de considérer les risques de contamination comme négligeables, tolérables ou inacceptables ? Afin de comprendre la relation que les jardiniers entretiennent (ou non) avec les risques potentiels liés à l'environnement du jardin, il est avant tout nécessaire d'identifier la façon dont ils se saisissent de l'objet sol.

#### **Le sol au jardin : la clé du jardinage**

Comme l'évoque le sociologue Jacques Roux, « au sol, on y tient parce qu'on en a besoin, parce qu'on s'y attache, parce que s'y inscrivent nos modes de vie, mais aussi parce que s'y ancre la société dans sa dimension publique » (2002, p. 148) : cet attachement au sol est d'autant plus perceptible auprès des jardiniers qui prennent pleinement conscience de l'importance du sol et de sa complexité par la relation très particulière qu'ils entretiennent avec celui-ci. En effet, le sol est le support physique des activités de jardinage, entendu à la fois comme un ensemble de pratiques d'accompagnement, de contrôle et de soutien à un processus spontané, souvent désigné comme naturel, visant la croissance des plantes qui apporteront divers bénéfices<sup>6</sup> au jardinier, durant ce processus mais également à son issue. Ainsi, au cours de nos entretiens, il a semblé que la majorité des jardiniers désigne le sol comme une condition première et indispensable à la réalisation du jardinage : la nature de celui-ci influencera non seulement la production mais également le déroulement des activités de jardinage. Comprendre et connaître le sol est présenté, par les jardiniers, comme une condition pour « bien » jardiner mais est avant tout un résultat et une conséquence de leurs pratiques<sup>7</sup> et de leurs observations.

De fait, la majorité des jardiniers se questionnait sur la qualité de leurs sols : leurs questions

se rapportaient non seulement à l'histoire du site - quelles ont été les activités qui s'y sont déroulées, quelles traces ont-elles laissées ? à, la composition du sol à et indirectement quelles sont les actions nécessaires pour l'améliorer à et son impact sur les cultures<sup>8</sup>. Leurs pratiques sont alors adaptées aux informations qu'ils détiennent concernant la composition de leur sol : la notion d'une « bonne terre » est très présente dans les discours des jardiniers et l'une de leurs préoccupations est d'améliorer les sols lorsque leur qualité est jugée insuffisante. Si on peut noter l'existence d'un « progrès » de la terre, il semble surtout que le sol est fonctionnalisé et considéré comme un moyen ou un outil<sup>9</sup>. Aussi, si la question de la qualité des sols est centrale pour les jardiniers, celle de leur contamination apparaît comme secondaire. Cependant, si cette tendance a été observée au sein de la majorité des jardins, nous avons pu constater non pas une homogénéité au sein des discours et des postures des jardiniers mais bien une pluralité de positionnements. Nous avons alors tenté de caractériser ces stratégies individuelles à travers l'analyse des discours et des pratiques des jardiniers.

#### **La contamination au jardin : entre attachements personnels des jardiniers et adaptations collectives au désordre**

De par leur localisation, les sols de jardins peuvent présenter des qualités agronomiques médiocres, voire une contamination métallique et/ou organique. La connaissance des transferts des polluants vers les plantes, et surtout des plantes vers le consommateur, est encore insuffisante. L'évaluation environnementale et sanitaire des risques associés aux jardins collectifs demeure très compliquée. Sans toutefois qu'il soit aisé d'établir un lien entre la contamination environnementale de ces lieux de vie et la santé humaine, il est admis aujourd'hui qu'il convient d'agir avec précaution.

Comme le souligne la sociologue Claire Mandon en s'appuyant sur les travaux de Mary Douglas, la pollution dépend de la distinction entre l'ordre et le désordre, le pur et le souillé : elle serait alors « une souillure de l'ordre social du jardin, des représentations que se font les jardiniers sur ce qui peut être là et ce qui ne doit pas l'être » (Mandon, 2014, p. 34). À travers les chartes de bonnes pratiques, le règlement intérieur et autres engagements informels, le jardin et les comportements sont régulés par la désignation collective de ce qui est acceptable et de ce qui est inacceptable. Les pollutions préexistantes, de même que les actions polluantes, relèvent alors de cette dernière catégorie. Aussi, ce qui fait pollution peut dépendre, en partie, de la typologie des jardins puisque l'ordonnement et l'encadrement du jardin diffèrent généralement entre les types : certains jardins, classiquement ceux dits familiaux, auraient alors tendance à valoriser un ordre esthétique tandis que d'autres, généralement les partagés, privilégient la spontanéité de l'environnement naturel alors désignée comme normalité (*ibid.* , p. 56). Toutefois deux nuances sont à apporter ici : d'une part, l'existence de formes d'hybridation entre jardins familiaux et jardins partagés et, d'autre part, l'extrême variabilité de positionnements au sein d'un même jardin, l'établissement de ce qui fait ordre ou désordre relevant avant tout de l'expérience et de la socialisation spécifiques à chaque jardinier (*ibid.* , p. 57).

Ainsi en 2014, dans un jardin familial lillois, l'un des jardiniers ignore totalement le problème des contaminations, le deuxième cultive mais ne consomme pas, tandis que le

troisième ne souhaite même pas y emmener ses petits-enfants... Jardins et contaminations, tant industrielles qu'urbaines, entretiennent ainsi des liens complexes où s'opèrent différentes formes d'attachement et de détachement. L'attachement, tel que défini par Hennion, peut « seulement être vécu, senti, expérimenté, [...] il est à la fois une manière d'être et une manière de faire, [impliquant] à la fois le sentiment d'un lien et la participation à (*being a part of*) ce même lien » (Hennion, 2010, p. 8). Les individus appartiennent donc à un réseau de liens, à la fois déterminés et déterminants, qu'ils peuvent nouer ou dénouer : la notion d'attachement amène alors à « s'interroger de façon réflexive, à partir de l'expérience des [individus], sur la façon dont se forment ces relations, et sur ce qu'elles changent des êtres » (Hennion, 2004, p. 11). L'exemple suivant, qui a la particularité de compter sur un même site des jardins familiaux et des jardins partagés, illustre bien ce jeu d'attachement et de détachement qu'opèrent les individus au sein de leurs jardins. Le site de l'actuel écoquartier des docks (Île-de-France) est un site au passé industriel important depuis le XIXe siècle. Les anciennes activités industrielles ont pollué les sols et cette situation a été largement médiatisée. Lors de la fermeture de ces industries et du rachat des terrains pour leur promotion immobilière, il fallait donc rendre compatible l'état des sols avec un usage résidentiel et de loisirs ; le site du Grand Parc sur lequel se situent les jardins a été aménagé (décaissage, apport de terre et pose d'une géomembrane). Les attachements au site influent sur la manière d'appréhender la pollution par ces jardiniers : au sein des jardins familiaux, certains tolèrent la pollution de l'usine qui les a fait vivre ; d'autres refusent que celle-ci puisse encore impacter leur jardin puisqu'« ils nous ont déjà pollués au travail » ; d'autres enfin adoptent la position du jardinier « résigné » (voir ci-dessous) pour qui, face à l'exposition vécue à l'intérieur de l'usine, un sol de jardin contaminé reste malgré tout une préoccupation mineure. Enfin d'autres habitants, participant aux jardins partagés de cet écoquartier, refusent, quant à eux, cet héritage industriel n'ayant pas en mémoire le passé du site. Ces divergences de positionnement mettent en lumière les liens spécifiques que chaque jardinier a pu nouer, ou dénouer, avec les collectifs présents sur le site, le jardin et son passé industriel, la manière dont ceux-ci sont à la fois déterminés par l'individu et déterminent l'individu non seulement dans son positionnement mais également dans ses actions.

### **Les approches de la contamination : trois postures types identifiées**

Ainsi, différentes postures ont pu être observées concernant la contamination des sols. Si celles-ci sont relatives et dynamiques, nous avons tenté d'identifier différents types de discours qui peuvent être schématisés de la manière suivante:

- les discours « résignés » tenus par des jardiniers, considérant que la contamination relève de problèmes beaucoup plus vastes et qui ne renoncent pas à agir au quotidien par l'adoption de comportements qu'ils estiment vertueux pour la protection de l'environnement ;

- les discours investigateurs, et parfois quelque peu méfiants, des jardiniers qui s'attachent à l'amélioration de leur terre, qui demandent des analyses des sols, qui n'ont pas confiance en la qualité du sol, suite aux travaux d'aménagement, ou en celle de la terre préexistante et qui, de fait, se méfient du discours des autorités et des responsables des services techniques ;
- les discours confiants, tenus par ceux qui sont certains de la qualité du sol ou qui ne se questionnent pas sur celle-ci, ou qui ne le souhaitent pas.

Ces trois types de positionnements, loin d'être exhaustifs ou figés, permettent néanmoins de mettre à jour certaines attitudes ou certains discours rencontrés au sein des jardins.

#### **Les jardiniers « résignés » : engager la lutte lorsque celle-ci n'est pas vaine**

Les jardiniers tenant des discours résignés semblent considérer la contamination comme un phénomène inévitable en milieu urbain. Les sources de contamination sont multiples et difficilement limitables, telles que l'air, l'eau et le sol. Bien qu'un certain fatalisme puisse être observé ou interprété, le positionnement des jardiniers n'est pas passif car, conscients des sources multiples de polluants, ils tentent, à partir de leurs connaissances et expériences, de les limiter (par exemple en se déplaçant à vélo, en consommant bio, etc.).

Il semblerait qu'une certaine hiérarchisation se mette alors en place entre les différentes contaminations potentielles, cette hiérarchisation ne tenant pas toujours compte de la gravité des pollutions pour le corps humain ou l'environnement, propriétés relevant davantage d'évaluations techniques ou scientifiques<sup>10</sup> que les jardiniers conçoivent sans avoir les moyens techniques de les évaluer eux-mêmes. Elle se construirait alors autour du degré d'influence que les jardiniers peuvent exercer sur ces polluants afin d'en limiter l'intensité et la concentration : leur préoccupation peut autant concerner leur propre santé que la préservation de l'environnement.

De fait, les sources intolérables de polluants correspondraient à celles évitables, par exemple les intrants chimiques et les pesticides sur lesquels ils ont les moyens d'agir. En effet, puisque ce sont les jardiniers qui choisissent de les utiliser alors que des méthodes et techniques dites « naturelles » ou « écologiques » sont possibles et défendues par les associations ou fédérations de jardiniers, il est difficile pour les usagers d'accepter que leurs parcelles, leurs terres et leurs productions soient en contact avec des produits qu'ils désapprouvent. Néanmoins de nombreux acteurs concernés par le jardinage urbain ont tendance à oublier que le sol garde en mémoire les activités passées, notamment les intrants chimiques qui ont durablement impacté les sols. On peut même arriver à un paradoxe dans la mesure où la focalisation sur les « bonnes pratiques bio » (très vulgarisées par les associations et les fédérations de jardiniers) évite parfois de se poser la question de la qualité du sol, comme si les pratiques vertueuses actuelles suffisaient à « blanchir » les contaminations potentielles qu'il peut contenir. Ainsi au jardin B (Île-de-France), alors qu'il se présentait comme un jardin vertueux pratiquant le jardinage biologique depuis 2006, il est apparu, après analyses<sup>11</sup>, que ce jardin était (légèrement) contaminé au plomb : l'ancien terrain de la ferme agricole sur lequel est implanté le jardin collectif a-t-il reçu des boues de station d'épuration ? Entre l'abandon de la ferme et la reprise par les jardins collectifs, que s'est-il passé sur ce terrain ? Un jardinier raconte qu'il a dû, avant de pouvoir jardiner sa

parcelle, enlever « un seau d'au moins dix litres [de morceaux de verre] mais ce n'était pas des gros [morceaux], les morceaux étaient tout cassés » (J.-B., Île-de-France)<sup>12</sup>. L'historique des sites est donc important à connaître avant d'envisager l'installation de potagers.

Enfin, les sources de polluants moins préoccupantes semblent être celles inévitables et quotidiennes, telles que l'air. De nombreux interlocuteurs ont exprimé leur prise de conscience mais également leur impuissance face à cette pollution contre laquelle « rien ne peut être fait », ou du moins rien de suffisant. Il s'agirait d'avantage de l'accepter car elle appartient à un mode de vie (automobiles, chauffage, etc.). La pollution de l'air est pour une large part inévitable au sein de l'agglomération et doit donc être tolérée même si certains urbains agissent pour tenter d'en atténuer les effets.

Dès lors, il semblerait que la contamination des sols soit également considérée par cette catégorie de personnes comme inévitable car il n'existerait plus, en milieu urbain, de terres saines et non contaminées. C'est pourquoi certains jardiniers aussi bien à Lyon qu'à Paris refusent de consommer les légumes produits en milieu urbain : « C'est dégoûtant de cultiver en ville, c'est pollué, il y a aussi les pipis de chiens. » Néanmoins, deux éléments sont à relever : premièrement certains jardiniers considèrent qu'ils peuvent atténuer les risques potentiels d'une telle contamination par certaines pratiques (développées plus loin) et, deuxièmement, la contamination des sols est relativisée par celle de l'air, comme l'explique ce jardinier : « Il y a très peu de gens qui parlent de ça [le passé du site]. Paradoxalement des gens parlent plus de l'usine. Je suis comme François, je pense que l'usine est moins dangereuse que même les bagnoles qui passent en bout de parc. » (J., SO). Les jardiniers semblent peu sensibilisés aux problématiques de la contamination des sols, contrairement à celles de la pollution de l'air pour lesquelles de nombreuses communications sont portées par les médias et les politiques. De fait, si la pollution atmosphérique est largement vulgarisée, celle du sol est difficile à évaluer et n'est pas sujette à de telles communications. Ainsi l'approche de la contamination au sein du jardin relève premièrement du caractère évitable de cette contamination, de sa dangerosité et des connaissances disponibles à partir desquelles il est possible de fonder son opinion et ses pratiques au jardin.

Penser certaines contaminations comme inévitables semble faciliter leur acceptation mais également la cohabitation quotidienne avec le risque que celles-ci peuvent impliquer pour les jardiniers moyennant, si possible, des stratégies d'adaptation.

#### **Les jardiniers investigateurs : les contaminations pour entrer en «démocratie technique» (Callon *et al.*, 2001)**

De leur côté, les jardiniers pouvant être désignés comme investigateurs (ou experts) sont curieux et à la recherche d'une qualification précise de leurs sols. S'appropriant un discours scientifique, ils commandent personnellement des analyses de sols ou demandent aux autorités la diffusion des résultats, de même qu'ils enquêtent sur l'histoire du terrain et ses conséquences sur le sol. Certains remettent en question l'idée de contamination (stratégies pour récupérer du foncier, s'ingérer dans le collectif, etc.), d'autres, au contraire, ont peur de la contamination. Leur premier constat, après avoir été renvoyé d'un organisme à l'autre (bureaux d'études, organismes publics, etc.), est de manquer d'un interlocuteur public

capable de répondre aux questions qu'ils se posent sur la qualité de leur sol. Certains peuvent même être méfiants envers les autorités et les dispositifs mis en place pour assurer la sécurité du jardin et, malgré les premières analyses, un décaissage et un apport de terre, ils procèdent de nouveau à des analyses de sols et tentent de reconstituer l'historique précis du terrain et de ses terres : « Y a eu des analyses de sol qui ont été faites, avant qu'on arrive, par la municipalité ou le Grand Lyon, je sais plus [...] Moi, j'ai fait faire [analyser] enfin mon terrain, mon jardin [...], y a de la cendre, quand on creuse, la cendre, ça vient de l'incinérateur qui était là avant, toute la cendre ils l'avaient mise là, et ils ont retrouvé des particules de peinture, qui étaient brûlées et tout. J'ai demandé : qu'est-ce que je dois faire ? Alors maintenant, j'amène du terreau et là, cette année, je vais essayer de trouver de la bonne terre et du sable. Je vais tout mélanger pour que ma terre à moi elle soit belle. » (Jardinier du L.)

Ces jardiniers peuvent alors être amenés à interroger les présupposés des experts, comme le montre cet autre exemple dans la banlieue parisienne : « On a fait faire deux analyses et on a obtenu deux résultats différents ; un bureau d'études nous disait que le risque était acceptable alors qu'un chercheur [en sciences du sol] que nous avons réussi à contacter nous a répondu : « il faudrait être fou pour jardiner dans un endroit pareil » ». Ce faisant, ces jardiniers agissent sur leur environnement et acquièrent des compétences et des atouts pour négocier la conception de leur jardin. Ils obtiennent aussi davantage de pouvoir par la prise de conscience des implications de leur rapport au monde et de leur capacité à influencer sur celui-ci, notamment en mettant l'accent sur le fondement même de l'activité de jardinage, à savoir le sol, qui, de ce fait entre en « démocratie technique », telle que présentée par le sociologue Michel Callon (2001). À ce propos, une expérience pionnière de phytoremédiation associant spécialistes et jardiniers amateurs est menée actuellement à Nantes. L'utilisation des phytotechnologies peut en effet constituer une autre piste de remédiation *in situ* des sols de potagers contaminés notamment par les éléments métalliques (Bert *et al.*, 2012). Le cas de cette pollution avérée au plomb (d'origine naturelle) dans un jardin familial a fait l'objet d'une large information par la ville (services des Espaces verts de l'environnement, Seve) et la communauté scientifique locale (Thierry Lebeau, Béatrice Bechet, Cécile Le Guern) et a conduit à une expérimentation scientifique de phytoremédiation. Dans le cadre d'un postdoctorat (Armelle Braud) et d'une thèse Cifre (Dorine Bouquet) cofinancée par la ville de Nantes, il s'agit d'associer certains jardiniers amateurs à la remédiation de parcelles polluées afin de ne pas « geler » cet espace trop longtemps, en leur demandant de cultiver les plantes dépolluantes sélectionnées, en association avec des légumes connus pour ne pas accumuler le plomb. L'expérimentation est en cours (Bouquet *et al.*, en préparation) et fera aussi l'objet d'un retour d'expériences interdisciplinaires croisant sciences biotechniques et sciences sociales (Canavese, 2015). Plus généralement, on manque encore de retours d'expériences sur ces modalités d'adaptations afin de maintenir l'activité de jardinage sur un sol contaminé. Pour une discussion sur les enjeux en termes d'évaluation et de gestion des risques liés aux jardins collectifs urbains, on pourra se reporter à l'article collectif interdisciplinaire associant sciences biotechniques et sciences sociales (Rémy *et al.*, 2015).

#### **Les jardiniers aux discours confiants : (se) rassurer**



Enfin, le positionnement des jardiniers que l'on pourrait considérer comme confiants est le plus délicat à délimiter car il est difficile de savoir si les opinions exprimées relèvent d'un discours idéal, permettant de préserver l'intimité de l'interlocuteur, ou si elles représentent une véritable prise de position. Ils expriment généralement leur confiance dans les autorités et aménageurs car ils semblent considérer que d'autres « savent mieux qu'eux », en l'occurrence les « experts légitimement responsabilisés pour gérer les risques » (Massé, 2007, p. 23). De fait, les jardiniers s'en remettent aux entités qu'ils considèrent comme dirigeantes, qui peuvent être aussi bien le propriétaire, la municipalité, l'aménageur que le bureau associatif. C'est ainsi qu'un jardin a été créé au-dessus d'une ancienne usine à gaz à la demande des habitants qui ont toute confiance dans l'aménagement<sup>13</sup> des services techniques de la ville de Paris alors que ses experts techniques étaient opposés à ce projet<sup>14</sup>. L'une des jardinières les plus impliquées raconte l'histoire du jardin : « Le problème c'est que le parc est sur le site d'une ancienne usine à gaz, qui a été fermée en 36 mais qui évidemment posait quelques problèmes quant à la pollution des sols. [...] Et donc après l'étude historique, quand ils ont pensé qu'il pouvait y avoir une pollution des sols, ils ont fait une étude chimique des sols, ça a pris beaucoup de temps, avant qu'on ait une réponse du type «oui mais vous comprenez, ce n'est pas sûr, il y a des risques», etc. Je sais que la mairie d'arrondissement a beaucoup insisté pour que, de toute façon, si risques il y a de pollution des sols, les gens ici s'allongeaient sur les pelouses l'été<sup>15</sup>. » Elle considère que les autorités ont fait le nécessaire faute de quoi l'usage du parc (dans l'enceinte duquel le jardin est créé) aurait été interdit au public. Suivant la « logique du précédent » (Chateauraynaud et Torny, 1999), l'ancienne décision vient renforcer celle d'aujourd'hui - même si l'on peut noter que la détente sur les pelouses et le jardinage n'ont pas les mêmes effets sur les pollutions stockées dans le sol ni sur le degré d'exposition à ces polluants. De plus, l'enquête a montré que ce n'est pas la pollution du sol qui inquiète ces jardiniers mais davantage la pollution atmosphérique, le jardin étant proche d'une rue au trafic cependant modéré.

Rappelons que l'emprise du jardin partagé a fait l'objet d'un dispositif de protection « spécial » conçu par la Deve pour éviter les remontées de polluants volatils. La fiabilité du dispositif n'est pas mise en doute : « Finalement ils ont trouvé cette idée de revêtement qui en fait isole le sol... Vous voyez, il y a une bâche en plastique qui est à je ne sais combien de centimètres de profondeur, qui isole vraiment bien le sol du parc de la terre où seront plantés tous les légumes. » L'une des membres actives de l'association, impliquée quasiment depuis le début du projet, surenchérit : « Il est bien précisé dans la convention Main verte que c'est à nos risques et périls si nous consommons les légumes. Mais bon, nous on s'inquiète pas trop dans la mesure où c'est de la terre entièrement rapportée, c'est pas de la terre d'ici, alors à moins qu'ils aient rapporté aussi de la terre... Enfin bon, faut pas non plus... » Notons à ce propos que l'apport de terres de la périphérie signifie aussi que l'on ne cultive pas dans le sol intra-urbain. La confiance dans le dispositif proposé par la Deve (même s'il est plus ou moins bien connu) semble largement partagée par les jardiniers ; le fait d'avoir confiance dans l'action des autorités conduit alors les jardiniers à minimiser les risques et à souligner les effets positifs du jardinage.

Malgré les incertitudes qui demeurent, les savoirs partagés par les experts semblent jugés

comme « bien assez bons ». Ce jugement du « bien assez bon » est issu d'un « accord collectif », souvent tacite, à l'origine de la création d'un savoir social : celui-ci repose généralement sur la crédibilité d'un statut ou d'une fonction permettant de légitimer un savoir imparfait mais dit suffisant, tant pour les décideurs que pour les usagers. En ce sens, s'ils ont l'autorisation de jardiner, cela signifie que tout risque a été écarté.

La contamination semble alors absente de leurs préoccupations et étrangère à leurs pratiques. Si elle est peut-être dangereuse, la question n'est pas posée, soit par confiance réelle envers la responsabilité et la bienveillance des autorités, soit par choix de ne pas se préoccuper d'une chose considérée comme supérieure à leur pouvoir d'action et pour laquelle il est plus rassurant de s'en remettre à d'autres, et enfin soit par refus d'exprimer cette préoccupation. Une dernière raison importante est à indiquer ici : ce qui compte pour ce type de jardiniers, ce n'est pas la consommation de légumes, car ils en produisent et en consomment très peu, mais l'activité de jardinage en elle-même<sup>16</sup>.

Ainsi, la confiance est souvent considérée comme étant d'une importance cruciale pour la compréhension de la perception du risque (Oltedal *et al.*, 2004, p. 16) : elle permet de rendre acceptable ou négligeable un risque qui pourrait apparaître comme menaçant. La confiance traduit alors « l'ensemble des propriétés qui rendent fluides les relations sociales et l'ensemble du rapport au monde, [elle] produit l'évidence tranquille de la vie quotidienne » (Le Breton, 2012, p. 27) - rejoignant ainsi la notion de « sécurité ontologique » de Giddens.

*A contrario* il ne faudrait pas oublier de mentionner le cas des jardiniers très inquiets qui décident de partir du jardin, dès l'annonce de la contamination. Il peut donc arriver que les risques liés aux contaminations urbaines puissent inquiéter au point d'être un motif pour abandonner le jardinage en ville.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les différentes postures présentées sont des modèles superposables et modulables. La gamme des attitudes et des comportements par rapport à ces questions est très large et mouvante comme nous l'avons constaté lors de nos différentes visites.

## Conclusion

À l'issue de ce travail, on constate que le sol s'érige en « acteur collectif » (Roux, 2002) mettant en lien institutionnels, associatifs, jardiniers, collectivités et experts. En examinant les discours, les pratiques et les logiques d'action des jardiniers, nous avons mis en évidence différentes postures (résignés, confiants, investigateurs) quant à l'approche des contaminations urbaines, postures qui, évidemment, sont des modèles qui se superposent et se combinent. Ni exhaustives ni figées, ces postures montrent différentes formes de hiérarchisations profanes des risques. Les représentations des risques et de la contamination s'établissent en croisant la réappropriation de discours et de données scientifiques, les expériences personnelles et sensibles acquises au jardin et le rôle que les jardiniers assignent au jardin. Ces évaluations profanes mêlent des arguments pratiques, éthiques, cognitifs, etc., qui jouent sur les risques assumés par les jardiniers lorsque des problèmes de contaminations des sols apparaissent : elles montrent différentes manières de « vivre avec » les contaminations et les arbitrages faits par tout un chacun pour concilier une activité

volontaire, désirée et non subie, à savoir le jardinage dans son environnement urbain.

La deuxième partie a montré les réactions des jardiniers (individuels/collectifs) face à l'apparition du risque. La découverte d'une contamination des sols d'un jardin provoque non seulement un choc émotionnel mais également la remise en cause de l'apparente fiabilité du jardin et de son environnement. Leurs sentiments de continuité et de confiance ébranlés, les jardiniers peuvent abandonner le jardinage ou adopter diverses stratégies individuelles dont l'enjeu est de composer avec cette découverte et ses conséquences ce qui, souvent, se traduit par l'adaptation de leurs comportements et de leurs pratiques. Les vécus d'une contamination sont donc avant tout une expérience et un processus individuels, malgré la nécessité d'une discussion plus ou moins collective. Ainsi, un accompagnement ou un vécu partagés permettent aux jardiniers de faciliter la restructuration de leur perception du jardin et la construction d'une nouvelle « sécurité ontologique » (évoquée plus haut). Consécutivement, l'association gestionnaire peut elle-même être remise en cause par les jardiniers et connaître ainsi une phase de déstabilisation, de redéfinition, voire une restructuration. Les incertitudes sont donc également sociales et mettent à l'épreuve le collectif en révélant des tensions et des rapports de force internes.

Même si les savoirs empiriques que nous avons esquissés ici, issus des expérimentations et de l'expérience des jardiniers, demeurent encore peu étudiés, cela ne manque pas de questionner la frontière instaurée entre certains détenteurs du savoir expert<sup>17</sup> et les amateurs. Au lieu de considérer que les jardiniers sont ignorants et irrationnels, il s'agit plutôt de reconnaître qu'on ne leur a pas donné les moyens de se positionner objectivement sur la question de la qualité du sol urbain ni sur les dangers sanitaires potentiels qu'il peut contenir.

Le jardinage collectif apparaît alors comme un bon moyen pour connaître les sols urbains et discuter de leur gestion même si les paroles des jardiniers ne sont pas toujours audibles tant la sphère publique est saturée de messages militants et laudatifs sur les jardins collectifs urbains. Cependant, s'opère désormais une mise en débat de la qualité du milieu urbain et de ses limites, notamment au cours de réunions publiques, de restitutions d'études ou de conférences grand public. Preuve en est encore que certains jardiniers, confrontés à des pollutions avérées, se disent prêts à participer à la remédiation des sites afin de permettre aux générations futures de cultiver dans de bonnes conditions. Portant une forme d'intérêt général, ces différentes prises de parole participent ainsi à la mise en politique de la qualité du sol urbain, proposé comme bien commun.

### **Remerciements**

*Nous remercions les jardiniers rencontrés qui nous ont confié une petite part de leurs jardins. Nous remercions aussi Christophe Schwartz et Jean Noël Consalès pour leur travail de coordination efficace ainsi que Perrine Vandembroucke et Gil Melin, coordinateurs de la tâche 2, pour nos échanges sur la gouvernance. Nous souhaitons également remercier Cyril Pouvesle pour nos discussions et l'encadrement du mémoire de Marie Grenet, et Pierre Donadieu pour sa relecture éclairée d'une version antérieure à ce texte. Cette recherche s'inscrit dans le projet Jassur (Jardins associatifs urbains : pratiques, fonctions, risques) retenu par l'Agence nationale de la recherche (ANR) Villes et*

*bâtiments durables (2013-2016). Ce travail a reçu l'aide financière de l'ANR (projet de recherche Jassur, ANR-12-VBDU-0011).*

## Notes

1. Cette question fort délicate ne peut être traitée dans le cadre de cet article. En effet si la question « qui est responsable de quoi dans un jardin collectif en cas de pollutions ? » est simple, la réponse en droit est très complexe - travail en cours avec le juriste Philippe Billet que nous remercions.
2. Ce travail s'appuie notamment sur les études menées au Grand Lyon par Grenet (2014) et Mandon (2014) et en Île-de-France par Canavese (2013 ; 2015) en lien avec les enquêtes de Nathalie Berthier et Elisabeth Rémy.
3. Dont 18 entretiens formels semi-directifs et 25 entretiens informels.
4. Selon la définition du rapport n° 42 de l'Académie des sciences (1998), la contamination qualifie un apport d'éléments, traces issus de l'extérieur du site qui a pour conséquence une élévation de leur teneur originelle. Cette expression n'indique pas des conséquences (dangers, risques) que pourrait avoir cette élévation de la teneur en éléments traces sur le comportement des organismes vivants qui utilisent le site, alors que la pollution est une contamination qui a pour conséquence une perturbation du milieu ou de l'usage qui en est fait habituellement.
5. Notion de prises empruntée à Christian Bessy et Francis Chateauraynaud, (1995) au sens symétrique de « donner prise à » et « d'avoir prise sur » ; ou encore comme « codéfinissant ce qui prend et ce qui est pris » (Stengers, 2002).
6. Les bénéfices du jardinage sont personnels et relatifs : ils dépendront justement de l'objectif initial assigné à cette pratique qui orientera alors la relation que le jardinier entretiendra avec le processus de la croissance et de la maturation. Les bénéfices peuvent alors autant être du domaine du matériel que de l'immatériel.
7. Précisons aussi que l'activité de jardinage peut occasionner des contaminations du milieu, notamment par l'apport de pesticides.
8. Sur l'analyse des pratiques culturelles des jardiniers, se reporter à Pourias (2014).
9. Il est intéressant d'ajouter que, dans le cas de certains jardins dont ceux d'insertion, la terre tout comme le jardinage sont explicitement désignés comme des outils et des supports, non pas à une production végétale, mais à une approche thérapeutique permettant d'accompagner les personnes au cours de ce processus particulier d'insertion sociale.
10. Lesquelles ne reposent ni sur les mêmes normes, ni sur les mêmes modalités de mesures, ni sur les mêmes critères et sont donc objets de discussions entre scientifiques et experts techniques.
11. Dans le cas présent ce sont les analyses réalisées par les biotechniciens de notre projet Jassur en 2014 et 2015. La restitution des résultats est aussi très intéressante à suivre et fera l'objet d'un prochain travail.
12. Ce qui laisserait supposer qu'entre la fin de l'exploitation agricole et la remise en jardin, le terrain ait servi de décharges (bris de verre dans les fermentescibles). Mais ce n'est encore qu'une hypothèse, des recherches sur l'historique de ce site sont menées actuellement. Notons enfin que les pesticides ne sont pas souvent mesurés sur les anciens terrains agricoles qui sont réutilisés en jardinage collectif. Pour des raisons de restrictions budgétaires, les pesticides n'ont pas pu être mesurés dans le projet Jassur.
13. Lors de l'aménagement d'un jardin partagé, ce dispositif consiste à excaver la terre d'origine sur soixante centimètres puis à rapporter de la « terre végétale » par-dessus une couche drainante destinée à empêcher les racines d'aller prospecter dans le sol en place.

14. Ce cas précis interroge l'idée d'organiser des actions de sensibilisation pour les jardiniers (Putegnat, 2001), lesquelles trouvent, ici, leurs limites puisque le refus des jardiniers n'est pas imputable à un déficit d'information. Ou alors est-ce à dire que le travail de monstration par les autorités sur ce type de risque indirect n'a pas été assez marquant ?
15. Nous reprenons ici des entretiens et une analyse réalisés avec Jeanne Pourias que nous remercions.
16. Précisons toutefois que l'exposition aux polluants n'est pas seulement liée à la consommation de légumes mais aussi à l'inhalation ou à l'ingestion de particules de terre contaminées.
17. Il faut bien sûr préciser qu'il existe au sein des experts (scientifiques et techniques) des positionnements très différents depuis la minimisation des risques jusqu'à la préconisation de mesures de prévention ou de précaution.

## **Marie Grenet, Elisabeth Rémy, Marine Canavèse et Nathalie Berthier**

Marie Grenet est chargée d'études en anthropologie, université Lyon 2.

Courriel : [marie.grenet@gmx.fr](mailto:marie.grenet@gmx.fr)

Elisabeth Rémy est sociologue, HDR géographie, Inra-Agroparistech, équipe Proximités.

Courriel : [elisabeth.remy@agroparistech.fr](mailto:elisabeth.remy@agroparistech.fr)

Marine Canavèse est doctorante en sociologie, université Lyon 2, Centre Max Weber.

Courriel : [m.canavese@yahoo.fr](mailto:m.canavese@yahoo.fr)

Nathalie Berthier est chargée d'études environnement-urbanisme, Cerema.

Courriel : [nathalie.berthier@cerema.fr](mailto:nathalie.berthier@cerema.fr)

### **Bibliographie**

Becker, S. H., *Comment parler de la société ; artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte, 2007.

Bert, V., Hadj-Sahraoui, A., Leyval, C., Fontaine, J., Ouvrard, S., *Les phytotechnologies appliquées aux sites et sols pollués. État de l'art et guide de mise en œuvre*, Les Ulis, EDP Sciences, 2012.

Bessy, C., Chateauraynaud, F., *Experts et Faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié, 1995.

Bouquet, D., Braud, A., Lebeau, T., « Efficiency of Brassica juncea for phytoextraction helped by chelates of lead-contaminated soils : effect of the origin of contamination », en préparation (à soumettre à *Journal of Hazardous Materials*).

Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y., *Agri dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La couleur des idées », 2001.

Canavese, M., « Gouvernance des jardins collectifs en Île-de-France », rapport projet ANR-JASSUR, dirigé par N. Berthier et E. Rémy, 2015.

Canavese, M., « Jardins associatifs urbains sur sites et sols pollués : quelle gouvernance en Île-de-France ? », université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Cerema, 2013.

Chateauraynaud, F., Torny, D., *Les Sombres Précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999.

Dewey, J., *Le Public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010.

Douay, F., Roussel, H., Pruvot, C., Waterlot, C., « Impact of a smelter closedown on metal contents of wheat cultivated in the neighbourhood », *Environmental, Science and Pollution Research*, n° 15, p. 162-169, 2008.

Giddens, A., *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Grenet, M., *La Gouvernance des jardins collectifs du Grand Lyon : espaces de coopération et d'innovation*, Lyon, université Lyon 2, Cerema, 2014.

Hennion, A., « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Sociétés*, Paris, Éditions de Boeck Supérieur, n° 83, 2004.

Hennion, A., « Vous avez dit attachements ? ... », dans Akrim, M., Barthe, Y., Muniesa, F., Mustar, P. (dir.), *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, Paris, Presses des Mines, 2010, p. 179-190.

Irwin, A., Wynne, B. (dir.), *Misunderstanding science ? The public reconstruction of science and technology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

Jean-Soro, L., Le Guern, C., Béchet, B., Lebeau, T., Ringeard, M.F., « Origin of trace elements in an urban garden in Nantes, France », *Journal of Soils Sediment*, n° 15, 2015, p. 1802-1812.

Le Breton, D., *Sociologie du risque*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2012, p. 27.

Mandon, C., « Étude d'un projet multidisciplinaire sur la pollution de jardins collectifs : expériences, coopérations et représentations de la pollution », Lyon, université Lyon 2, 2014.

Massé, R., « Le risque en santé publique : pistes pour un élargissement de la théorie sociale », *Sociologie et Sociétés*, n° 1, vol. 39, Paris, 2007, p. 13-27.

Oltedal, S., Moen, B.-E., Klempe, H., Rundmo T., *Explaining Risk Perception. An Evaluation of Cultural Theory*, Trondheim, Rotunde, 2004.

Pourias, J., « Production alimentaire et pratiques culturelles en agriculture urbaine. Analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins associatifs urbains à Paris et Montréal , thèse en cotutelle entre l'université du Québec à Montréal et AgroParistech, codirigée par Christine Aubry (UMR-SAD-APT, INRA-AgroParisTech), Eric Duchemin et Louise Vandelac (Institut des sciences de l'environnement, UQAM), Paris, Agroparistech, 2014.

Pouvesle, C., « Jardins collectifs et espaces publics », Atelier Ville Paris-Jassur, coorganisé par R. Charvet et E. Rémy, auditorium du Pavillon du Lac, parc de Bercy, juin 2015.

Putegnât, A., « Les jardins familiaux : comment une innovation sociale peut engendrer des risques



pour l'homme et l'environnement », *Annales des Mines*, coll. « Responsabilité et Environnement », 2001, p. 83-90.

Rémy, E., Douay, F., Canavèse, M., Lebeau, T., Berthier, N., Branchu, P., Pinte, E., « Jardins collectifs urbains et contaminations des sols : quels enjeux en termes d'évaluation et de gestion des risques ? », *Topia*, 2015, URL : [http://www.topia.fr/travaux\\_de\\_l\\_axe\\_2](http://www.topia.fr/travaux_de_l_axe_2).

Rémy, E., Mallard, A., « Perception du risque et analyse de controverses : quels enjeux pour la gestion des risques ? », *Annales des Mines*, coll. « Gérer et comprendre », n° 66, 2001, p. 15-24.

Roux, J., « Ce sol auquel on tient », *Cosmopolitiques. La nature n'est plus ce qu'elle était*, n° 1, juin 2002.

Stengers, I., « Un engagement pour le possible », *Cosmopolitiques. La nature n'est plus ce qu'elle était*, n° 1, juin 2002, p. 27-36.

Wynne, B., « Une approche réflexive du partage entre savoir expert et savoir profane », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 38, 1999, p. 219-236.